

Et pourquoi pas astronaute ?

Ce matin-là, Amina s'est réveillée plus tôt que d'ordinaire. Elle enfile rapidement sa tenue, brosse ses cheveux et dépose soigneusement son voile sur sa tête. Elle regarde la pendule au-dessus d'elle : il est encore tôt. Alors, elle s'assoit sur la chaise de l'entrée et attend que sa maman donne l'heure du départ. Posé à côté d'elle, son sac à dos rouge.

Ça fait si longtemps qu'elle le contemple. Mais on lui a interdit de l'utiliser.

Amina vit en Afghanistan et les talibans, au pouvoir depuis plus d'un an, l'empêchent de se rendre à l'école.

Mais ce matin, le 23 mars 2022, comme ils l'ont annoncé, son collège rouvre ses portes aux filles. Accompagnée de sa mère, elle rejoint le grand portail du groupe scolaire.

Les voiles qui cachent les cheveux, tout le visage parfois, ne peuvent masquer les étincelles de joie qui font briller les yeux des fillettes.

Leurs mères, elles, sont plus tendues, plus inquiètes :

Par habitude ? Peut-être...

Par lassitude ? Sûrement...

Mais Amina, elle, est heureuse.

Amina rentre au collège, c'est une bonne élève.

Ses professeures n'avaient de cesse de le lui répéter d'ailleurs.

Sa matière préférée ? Les mathématiques ! Amina aime apprendre, Amina aime comprendre et veut tout connaître sur tout !

Elle s'intéresse à tout, d'ailleurs. Elle adore l'astronomie. Le soir parfois, quand sa maman l'autorise à se coucher un peu plus tard que d'habitude, elle regarde les étoiles avec ses grands yeux noirs pleins de rêves.

« *Tu feras de grandes choses* », lui avait dit un jour sa maîtresse, lorsqu'elle était encore petite.

Alors, Amina s'est autorisée à y croire. Elle rêve de devenir ingénieure, ou peut-être médecin et pourquoi pas astronaute...

Comme toutes les jeunes filles, Amina rêve grand. Et aujourd'hui : elle retourne à l'école.

8 heures... 8 h 30...

Amina compte les minutes : 9 heures... 9 h 30.

Les filles doivent attendre. Encore et encore.

Puis, un porte-parole taliban arrive et annonce que les filles ne peuvent finalement pas aller à l'école.

« *Qu'elles rentrent chez elles et vite.* »

En un instant, le grand portail du groupe scolaire, image d'un paradis accessible hier, se transforme soudain aujourd'hui en une lourde porte de prison.

Qui pourra imaginer la déception de ces enfants ?

Qui, parmi ces talibans, aura le courage de regarder ces petites filles dans les yeux ?

Qui pourra sentir le poids du sac à dos rouge devenu inutile et qui soudain pèse de tout le poids des connaissances refusées ?

Amina, jeune Amina, depuis ce 23 mars 2022, sait qu'elle ne sera jamais ni ingénieure, ni médecin et encore moins astronaute.

Amina, depuis ce jour rêve petit, tout petit.

Mais pourquoi empêcher les filles d'étudier ?

Parce que le 15 août 2021, les talibans, fondamentalistes islamistes, reprennent le pouvoir en Afghanistan.

Ils fondent un gouvernement, uniquement composé d'hommes, qui applique strictement la loi de la *charia*.

À ce titre, les femmes ne sont rien, n'ont rien le droit de faire.

Elles sont reléguées au rang de mères et d'épouses, supprimées de la société.

Pourquoi ? Parce que les femmes qui réfléchissent sont dangereuses. Parce que réfléchir amène à douter. Parce que le doute est le début de la remise en cause d'un système. Et ça, il en est hors de question.

Les talibans ont donc supprimé pour les jeunes filles ce droit si symbolique, ce droit qui pour nous semble acquis et inaliénable : le droit d'être éduqué, le droit d'étudier.

Mesdames et Messieurs, le droit à l'éducation est un droit de l'homme ; l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclame que « *toute personne a droit à l'éducation* ».

Ce droit à l'éducation est donc absolument fondamental puisqu'il permet une vie meilleure : il permet de rêver grand, comme Amina avant.

Le droit à l'éducation est aussi repris par la Convention des droits de l'enfant qui stipule, dans son article 28 que « *les États parties reconnaissent le droit de tout(e) enfant à l'éducation* »¹.

Tout enfant... Tous et toutes : et pourtant Amina et les jeunes filles afghanes voient ce droit bafoué, parce que ces conventions internationales, les talibans ne s'en soucient guère : eux, ils appliquent strictement la *charia*.

Pourtant, depuis 1946, l'Afghanistan est membre de l'ONU. Ils doivent donc respecter les textes internationaux et les Droits de l'homme.

D'ailleurs, le 24 janvier 2023, l'ONU a célébré la journée internationale du droit à l'éducation²...

¹ La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. L'article 28 est ainsi libellé : « *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation* » (N.D.E.).

La belle affaire...

Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le 17 mars 2022 une résolution reprenant plusieurs enjeux de coopération avec les talibans et notamment la protection des femmes dans le pays.

Cela n'a pourtant pas empêché les talibans de fermer les collèges et les lycées pour les jeunes filles seulement six jours après cette mesure.

Mais en réalité, Mesdames et Messieurs, derrière tous ces textes et principes violés, il y a surtout ces filles, désormais réduites en esclavage : mariages forcés, grossesses précoces... La vie d'Amina ne sera bientôt plus qu'enfermement. La vie d'Amina ne sera bientôt plus qu'un enfer.

C'est ça, les conséquences d'un droit à l'éducation bafoué, d'une école qui n'est plus rendue obligatoire.

Et c'est ça que veulent les talibans aujourd'hui : réduire les femmes au mariage. Seules connaissances exigées ? Savoir mesurer le grammage du sucre dans un gâteau ou soigner le rhume de leurs enfants.

Ils veulent les empêcher de réfléchir, de critiquer et... de se révolter.

Mais, dans les rues, depuis plusieurs mois, des femmes manifestent : elles manifestent, notamment, pour qu'Amina et ses amies puissent retourner à l'école.

Elles, elles n'ont pas d'armes, mais des pancartes, leurs voix et leurs corps pour crier : « *Naan, kar, azadi* » (pain, travail, liberté).

Faible arsenal, me direz-vous, devant le sourire goguenard des talibans armés jusqu'aux dents ! Elles tombent sous leurs balles autant que sous leur mépris.

Et cela sous le regard du monde entier.

Une catastrophe chassant l'autre, nous oublions et nous fermons les yeux. Amina et ses sœurs ont disparu pour nous.

Mais, dans une chambre, quelque part à Kaboul, Amina est assise sur une chaise. Elle traîne, partout dans la maison son sac à dos rouge comme le vestige d'un temps qui ne viendra plus. Elle attend, et elle a peur. Dans les yeux de sa maman, Amina lit ce que sera sa vie : un enfer. Elle écoute, de la rue où elle n'a plus le droit d'aller, les rires de ses frères sur la route de l'école. Sa pensée les accompagne. Amina ferme les yeux et voit se dessiner dans son esprit le grand portail blanc du collège. Celui qu'elle ne franchira plus jamais.

Alors, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, j'aimerais qu'on se souvienne de cette petite fille au sac à dos rouge rempli d'espoir. Parce que même si les nouvelles passent et que les médias oublient, toutes ces femmes, toutes ces filles, comme Amina, sont là.

Et comme Amina, elles attendent sans rien pouvoir dire.

Le silence dans lequel elles vivent est intolérable, doit nous être intolérable.

Soyons leur voix, soyons leurs espoirs, portons ce combat.

² Par une résolution du 3 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé le 24 janvier Journée internationale de l'éducation (N.D.E.).

Camille Laheurte

Parce que ces femmes doivent savoir que très loin de Kaboul et de l'Afghanistan, nous entendons leurs pleurs et leurs peurs.

Parce que ces femmes doivent retrouver la liberté, leur liberté.

Parce que ces jeunes filles doivent pouvoir porter à nouveau leurs sacs à dos rouges, comme celui d'Amina, remplis de livres et d'ambitions.

Et parce qu'un jour, Amina doit pouvoir devenir ingénieure, médecin et, pourquoi pas, astronaute.